

JUSTICE POUR ANAS!

D'AUTRES QUESTIONS QUE PERSONNE NE POSE...



Il y a plus d'un an, le 1er décembre 2005, Mohamed Anas Bennis, un canadien âgé de 25 ans d'origine marocaine, a été abattu par le policier Bernier, de la station 25, devant l'inaction du policier Roy du poste 25. La fusillade a eu lieu à quelques pas de chez lui, à l'extérieur d'une mosquée de quartier, au coin des rues Kent et Côte-des-Neiges.



D'après la version de la police, Anas aurait inexplicablement attaqué le policier à l'aide d'un couteau de cuisine. Pour la famille et les amis du défunt Anas, ceci ne concorde pas avec la personnalité de Anas. D'ailleurs la famille Bennis est terriblement déçue et perplexe devant le refus des autorités de leur donner accès à la preuve, dont une cassette vidéo de sécurité.

La Police de la Ville de Québec a entrepris une enquête fermée, le rapport de la couronne et de la police demeure secret, mis sous couvert par Jacques Dupuis, Ministre de la sécurité publique.

Les membres de la communauté et la famille de Mohamed Anas Bennis n'ont reçu aucune explication par rapport aux questions suivantes: **qu'est-il arrivé entre 6h30, quand Mohamed Anas a quitté la prière du matin et 7h20 quand il s'est fait tirer? Pourquoi les images vidéo de l'incident n'ont-elles jamais été divulguées au public, ou conservées? Pourquoi le procureur de la couronne a-t-il refusé de donner une copie de sa décision de ne pas porter d'accusations envers les policiers à l'avocat de la famille Bennis? Pourquoi Jacques Dupuis, ministre de la sécurité publique, est-t-il intervenu pour supprimer le rapport policier concernant ce dossier? Pourquoi la police affirme-t-elle que Anas a attaqué l'agent Bernier avec un couteau, bien que personne ne soit en mesure de présenter le couteau en question au public ou aux médias? Si la police a tiré en légitime défense, pourquoi l'autopsie et le rapport du procureur de la couronne montre-t-elles que les balles ont été tirées du haut vers le bas d'Anas, de deux angles différents, et à quinze secondes d'intervalle?**

NOUS EXIGEONS

- que tous les rapports, la preuve et l'information concernant la mort de Anas Bennis soient immédiatement divulgués à la famille Bennis et au public
- la tenue d'une enquête complète, publique et indépendante sur la mort d'Anas Bennis
- que la police soit tenue responsable et qu'elle mette un terme au profilage racial et à l'impunité policière